

Décryptage

La coopération sert de catalyseur **P 14**

Offre

L'opportunisme des SSII généralistes **P 17**

Zoom

La bureautique toujours au stade des réflexions **P 18**

Les collectivités à l'avant-garde de l'Open Source



Confortés par une administration centrale qui affiche désormais son goût pour les logiciels libres, les DSI des collectivités territoriales n'hésitent plus à recourir aux solutions Open Source. Un phénomène qui touche la plupart des briques technologiques des systèmes d'information. Et qu'accroissent les expériences de mutualisation des développements, dans lesquelles s'engagent les collectivités.

Décryptage La coopération, moteur du logiciel libre

Ne se trouvant pas dans un rapport de concurrence, les collectivités locales n'hésitent pas à travailler ensemble sur des projets informatiques. C'est l'une des raisons de la présence particulièrement forte des logiciels libres et des développements mutualisés au sein de leurs systèmes d'information.

Selon une étude IDC, présentée le 19 octobre dernier, 56 % des établissements publics sont équipés d'au moins un serveur Linux, contre 24 % dans le secteur privé. Le secteur public est donc bien à la pointe de l'usage de l'Open Source. C'est particulièrement vrai des collectivités locales. La gratuité des licences n'est pas la seule raison mise en avant par ces dernières pour expliquer leur migration. Leurs caractéristiques propres, qui les différencient des entreprises autant que des administrations d'Etat, justifient particulièrement le choix stratégique de l'Open Source.

Même si le coût de revient (le TCO anglo-saxon) reste une préoccupation majeure. "Pour la bureautique, le choix d'une suite comme Open Office s'effectue clairement sur des critères de coût. Par contre, en matière d'architecture, le choix du libre vise plutôt à garantir l'indépendance vis-à-vis des fournisseurs, constate François Elie, président de l'Adullact (voir encadré ci-dessous). Même si, dans le cas de la



Le conseil général du Val-d'Oise propose aux communes du département une plate-forme technique essentiellement Open Source – et basée sur des développements mutualisés – pour la mise en œuvre de sites Web.

bureautique, le choix de l'Open Source coûte cher au moment de la migration... C'est-à-dire une seule fois. Ensuite, on se libère d'un monopole :

rien n'interdit de changer de SSII." Pierre Soignon, directeur technique de Micropole Univers, analyse : "Le coût de maintenance remplace le prix de la

licence. Mais le montant est bien moindre sur le long terme ! Sans oublier qu'opter pour un logiciel propriétaire oblige les organisations à effectuer parfois une migration non désirée, avec de nouveaux achats de licences." Et le faible poids de la plupart des collectivités ne leur permet pas de faire plier un éditeur. "Comme les PME, ces dernières n'ont aucun moyen de pression sur la politique des éditeurs", abonde Olivier Nepomiachty, expert Open Source chez Micropole Univers.

Dans certaines applications, les logiciels libres possèdent d'ailleurs d'autres arguments que leur gratuité. "Si vous dépensez quelque chose pour acheter un serveur Web, vous dépensez trop. Apache, un produit Open Source, est devenu suffisamment mature et populaire – puisqu'il tourne sur deux tiers des serveurs Web – pour pouvoir soutenir cette affirmation", déclare ainsi Paul Gustafson, directeur du Leading Edge Forum (LEF), le laboratoire de recherche de Computer Sciences Corporation (CSC). François

INITIATIVE N° 1

Adullact

OBJECTIF

Partager des développements réalisés sur fonds publics par les uns ou les autres afin de ne les payer qu'une seule fois.

STRUCTURE

L'Association des développeurs, utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et collectivités territoriales (Adullact) a été créée fin 2002 en regroupant, à l'époque, une cinquantaine de collectivités locales et une trentaine d'entreprises prestataires autour de la conception de systèmes Open Source.

BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

Les collectivités territoriales (municipalités, conseils généraux et régionaux, communautés urbaines...).

RÉALISATIONS

Aujourd'hui, l'association compte environ 500 contributeurs sur 80 projets. "Et ce n'est qu'un début !", selon François Elie, son

président. Qui reconnaît cependant : "Nous en sommes encore à l'apprentissage. Autant les centres hospitaliers et les universités ont l'habitude de partager leurs travaux, autant c'est encore peu dans les mœurs des collectivités locales."

SOLUTION DISPONIBLE

L'Adullact a mis en place une plate-forme de type Sourceforge comportant notamment une arborescence des développements avec gestion des versions et un forum. Chaque projet est ainsi mutualisé. Tous les développements mutualisés sont ensuite placés sous licence GPL et sont donc réutilisables ultérieurement. "L'intérêt que les sociétés commerciales portent à notre offre est un signe de sa maturité : certaines commencent à proposer du service sur les logiciels déposés sur notre plate-forme", ajoute François Elie.

INITIATIVE N° 2

Conseil général du Val-d'Oise

OBJECTIF

Proposer une plate-forme essentiellement Open Source pour mettre en œuvre des sites Web d'information et des téléservices.

STRUCTURE

Conseil général du Val-d'Oise (95).

BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

185 communes du Val-d'Oise.

RÉALISATIONS

L'offre du conseil général a été baptisée "WebCT95 sans soucis". Les services proposés sur cette plate-forme sont évidemment informatifs (simple mise à disposition d'informations municipales), mais peuvent aussi être interactifs (forums, échanges par courriel avec les administrés avec gestion de suivi, sondages...) et transactionnels (téléservices, téléprocédures...). Les produits employés sont, pour l'essentiel, des logiciels libres : Red Hat Linux, Apache, PostgreSQL... Certains

développements ont été réalisés en Java. Le workflow documentaire, pour sa part, emploie Red Hat CCM. "Plus costaud que Spip et très présent aux Etats-Unis", selon Bruno Perrin, DSI du conseil général. La collectivité a investi 1,6 million d'euros dans cette opération de développement mutualisé.

SOLUTION DISPONIBLE

WebCT95 comprend la fourniture d'une plate-forme technique essentiellement Open Source évoluant grâce aux vœux d'un club d'utilisateurs et à la tierce maintenance applicative assurée par Business & Décision avec son sous-traitant IdealX ; un hébergement mutualisé chez Eolas payé par le conseil général ; enfin, une assistance normalisée concernant autant la création (charte graphique...) que l'entretien (aide à l'édition...) des sites Web et assurée par huit sociétés agréées que chaque commune doit mettre en concurrence.

Elie est, quant à lui, plus radical : "Monter un site Web sans Apache, c'est une faute professionnelle."

Meilleur usage de l'argent public

Cependant, opter pour le libre avec une vision obnubilée par le prix des licences peut se révéler un mauvais choix. Même Olivier Guilbert, PDG d'IdealX, une société de services en logiciels libres (SSLL), le reconnaît : "Si, dans certains domaines, ne pas avoir recours à l'Open Source revient à jeter l'argent par les fenêtres, en mettre partout n'est pas forcément opportun : toutes les offres ne sont pas nécessairement matures. Il arrive aussi que les développements à réaliser pour les mettre au niveau de leurs concurrents commerciaux ne soient tout simplement pas rentables."

Eviter l'achat de licences onéreuses est loin d'être la seule motivation... même lorsque l'on ne parle que de coûts. François Elie rappelle ainsi : "Un logiciel libre est gratuit... dès qu'il a été payé une fois !" La boutade n'est pas innocente. L'association qu'il dirige, l'Adullact, repose en effet sur la constitution d'un patrimoine applicatif commun. "L'argent public ne doit payer qu'une fois quelque chose ! Les acteurs publics similaires, telles que des communes de même taille, ont les mêmes besoins à des moments proches. Les collectivités ne connaissent pas de concurrence entre elles et peuvent - et donc doivent - mutualiser leurs investissements. Sans toutes les limites que poseraient des entre-

prises privées à ces pratiques." L'emploi d'une licence de type GPL facilite la mutualisation : chacun peut contribuer et utiliser le logiciel, sans devoir payer un quelconque pourcentage à qui que ce soit.

Vision trop idéaliste ? Après tout, l'argent des contribuables d'une commune n'est pas destiné aux citoyens de l'autre bout du pays ! "Ce sont ceux à qui l'on donne qu'il faut remercier. Car ils vont faire progresser votre propre programme par leurs contributions ou critiques. Si Sun ou IBM travaillaient ensemble dans la fondation Apache, c'est bien pour ne pas réinventer sans cesse l'eau tiède", rétorque François Elie. Le développement des plates-formes de publication Web Spig Agora (au niveau national) et Lutèce (par la mairie de Paris) entrent complètement dans ce schéma.

Bien documenter ses lignes de code

Si un bon développement Open Source suppose la mutualisation, il est donc nécessaire que toutes les lignes de code soient parfaitement documentées. Or, on connaît le désamour des informaticiens pour ces tâches ingrates. Les plus férus d'Open Source font ainsi parfois du "propriétaire de fait", nécessitant une véritable rétro-ingénierie pour être utilisé, en ne documentant pas correctement leur production ou en n'appliquant pas les bonnes pratiques de programmation. Reconnaisant le problème, François Elie soupire : "Nous encourageons évidemment nos adhérents à déposer du code utilisable sur notre plate-forme

Suite page 16 >

INITIATIVE N° 3

IdealX

OBJECTIF

Eliminer les inconvénients traditionnels de l'Open Source, comme l'absence de supports et de plans de développement de produits. "Notre rôle consiste à réaliser des projets en utilisant des briques Open Source, à en assurer le support et à gérer une roadmap avec nos clients contributeurs en fonction de leurs souhaits", indique Olivier Guilbert, PDG de la société de services IdealX.

STRUCTURE

IdealX s'est créé avec un modèle économique original : celui d'un éditeur de logiciels Open Source (un peu différent d'une société de services en logiciels libres, comme Nuxeo ou Alcôve). Dès qu'une entreprise ou une organisation travaille avec IdealX, elle est de fait membre du "club des clients contributeurs", qui n'est pas structuré sous forme associative mais reste informel. Les membres sont

invités aux réunions plénières trois ou quatre fois par an. En fonction de leurs centres d'intérêts et des projets auxquels ils souhaitent contribuer, ils sont également amenés à participer à des réunions thématiques sur tel ou tel projet qu'ils financent.

BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

Toutes entreprises et administrations.

RÉALISATIONS

Les plus gros clients contributeurs d'IdealX dans ce secteur sont le conseil général du Val-d'Oise (projet WebCT95), la communauté urbaine de Strasbourg et les mairies de Paris et de Pantin.

SOLUTION DISPONIBLE

IdealX a notamment apporté à la communauté Samba des développements permettant de mettre en œuvre ce serveur de fichiers dans un environnement mixte Linux-Windows, condition d'une migration progressive de l'un vers l'autre.

MISE EN ŒUVRE

Rueil-Malmaison Une place de marché à budget serré

MARC GUILLAUMONT



La commune francilienne s'est reposée sur le libre pour sa plate-forme de gestion des appels d'offres en ligne.

Le 18 septembre 2001, un décret paru au *Journal officiel* fixait au 1^{er} janvier 2005 l'obligation pour les administrations d'accepter les soumissions électroniques. La cellule de veille juridique de la mairie de Rueil-Malmaison prévient alors les élus. Dès lors, l'information se transforme en problématique, à savoir créer une place de marché sur Internet dès que possible pour se mettre en conformité avec les textes. Marc-Noël Fauvel, directeur informatique de la commune commence immédiatement le développement de l'application. En faisant le choix de l'Open Source.

Dès octobre 2001, il présente une première maquette. Au fil des groupes de travail et des présentations, il modifie, simplifie, améliore. Fin octobre, l'ergonomie des pages, sous-traitée à la société NLE, est terminée. En décembre, c'est la première présentation aux futurs utilisateurs. En février 2002 la production est opérationnelle et les premières offres sont mises en ligne. Il aura fallu moins de cinq mois entre le début de la création de l'application et sa mise en service... "Vous savez, ça ne représente que trente pages", rappelle modestement Marc-Noël Fauvel, qui a assuré tout le développement. Au niveau matériel, le projet entraîne l'acquisition d'un serveur Dell architecturé autour d'un Pentium IV pour la base de données. Côté logiciel, un OS Linux (distribution Gentoo) et un serveur Apache. "Il y a cinq ans, j'aurais choisi

Debian, mais même si Gentoo n'est pas la distribution la plus connue, elle bénéficie de mises à jour stables", précise Marc-Noël Fauvel. Seule intervention extérieure, le recours à une société spécialisée pour la charte graphique. "L'offre de NLE présentait l'ergonomie la plus intéressante", se souvient le DSI. Coût : environ 10 000 euros.

Si Marc-Noël Fauvel a choisi le logiciel libre, c'est aussi sur la base du constat suivant : "Les changements de tarifs des éditeurs aboutissent à des coûts astronomiques et on se retrouve très vite pieds et poings liés". Et d'ajouter : "Nous avions un objectif de traçabilité, de mise en concurrence, à travers un outil commun pour les achats." Au bout du compte, les avantages sont nombreux : la stabilité de Linux, la richesse des outils, les échanges avec la communauté de travail collaboratif intercollectivités. Mais, comme toute entreprise humaine, ce choix comporte des risques liés au passage vers l'inconnu. Marc-Noël Fauvel prévient : "Sans volonté forte de se former, mieux vaut s'abstenir. Pour que l'adhésion soit optimale, il est essentiel que les futurs utilisateurs s'approprient l'outil." A Rueil-Malmaison, une seule journée de formation a été nécessaire pour la vingtaine de personnes qui utilisent l'application. Une durée réduite grâce aux remarques des groupes de travail qui ont fait avancer le projet avec les futurs utilisateurs...

LA MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON EN FAITS ET EN CHIFFRES

Secteur d'activité : collectivité locale, commune (75 000 habitants environ)

Effectifs : 2 500 personnes

Budget : 218 millions d'euros (en 2004)

Problématique : réaliser une place de marché électronique pour publier les offres de marchés publics communaux et recevoir les propositions des entreprises qui soumissionnent.

Solution : développement interne d'une application écrite sous Linux (distribution Gentoo).
Budget : 10 000 euros environ

► de partage. Mais si les centres hospitaliers et les universités ont une culture du développement partagé, c'est beaucoup plus difficile dans les collectivités locales où la culture Windows reste la plus forte."

S'assurer de la pérennité des données

D'autres spécificités des collectivités locales plaident encore pour l'emploi de l'Open Source. Olivier Nepomiachty explique : "Le secteur public, notamment les collectivités, a moins peur que les entreprises de perdre un support. Les problématiques de la pérennité, de la continuité de la maintenance sont moins prégnantes. Il est vrai que l'attachement à un existant est aussi moindre, tant le SI est souvent ancien." Pierre Soignon précise cependant : "La collectivité locale qui opte pour le libre a tout de même besoin d'être rassurée. C'est ainsi que beaucoup ont choisi Spip Agora, largement soutenu par l'Adaé (Agence pour le développement de l'administration électronique) et l'administration d'Etat, pour leur publication Web alors qu'il existe d'autres solutions tout aussi solides."

Les projets réalisés en Open Source au sein des collectivités suivent une tendance générale : la remontée des logiciels libres dans les couches des systèmes d'information. "Le logiciel libre monte de strate en strate, indique Olivier Guilbert. Les organisations qui l'adoptent – administrations ou entreprises – commencent en général par l'infrastructure, la sécurité, puis le middleware, avant d'attaquer les applications. La plate-forme WebCT95 [voire encadré page 14, NDLR], mi-métier, mi-infrastructure, s'inscrit ainsi dans cette évolution." Pour François Elie : "Il subsiste de gros besoins – et une volonté de travailler ensemble – autour de la gestion du help-desk ainsi que dans le workflow documentaire. On commence aussi à voir émerger des projets purement métier."

Dans le secteur public, la pérennité des solutions dans lesquelles on investit reste une problématique forte, mais s'estime en regard de la continuité du service public. En informatique, il s'agit donc surtout de vérifier la disponibilité dans le temps des informations publiques. "Il faut s'assurer de la pérennité des données en les stockant dans des formats ouverts", insiste Olivier Nepomiachty. François Elie ajoute en souriant : "Pour les informaticiens de la défense, l'unique question réside dans l'indépendance nationale. Au point que la Chine et le Vietnam ont interdit tous les logiciels propriétaires dans toutes leurs administrations, y compris locales." Les rabais accordés par Microsoft ou d'autres ici ne comptent plus.

Les positions de principe – dictées par le refus des monopoles et la glorification des "valeurs" du libre – restent cependant assez rares. Selon Olivier Guilbert : "Il y a encore un an ou deux, la position idéologique sur le logiciel libre, dans un sens ou dans l'autre, était fréquente. Aujourd'hui, on parle TCO, facilité de déploiement, diversification des fournisseurs. Objectif : la maîtrise du système d'information et de son évolution." Olivier Nepomiachty ajoute : "L'argumentation étant aujourd'hui technique, on n'hésite plus à monter des solutions mixtes comme de l'Oracle sur Linux !" ●

BERTRAND LEMAIRE

Pour en savoir plus

- Enquête de l'Apronet : Du 2 novembre au 10 décembre, l'Association des professionnels Internet des collectivités publiques locales met en ligne une enquête nationale sur l'utilisation des logiciels libres dans les collectivités territoriales. www.apronet.asso.fr
- Site de l'Adaé (Agence pour le développement de l'administration électronique) : www.adae.gouv.fr
- Site du Coter Club (club des informaticiens des collectivités territoriales) : www.coter-club.org



François Elie, président de l'Adullact : "Un logiciel libre est gratuit... dès qu'il a été payé une fois. Et l'argent public ne doit payer qu'une fois quelque chose !"

ILS ONT DIT



Olivier Guilbert, PDG d'IdealX : "Il y a encore un an ou deux, la position idéologique sur le logiciel libre était fréquente. Aujourd'hui, on parle TCO, facilité de déploiement, diversification des fournisseurs."

Pierre Soignon, directeur technique de Micropole Univers : "Opter pour un logiciel propriétaire peut obliger les organisations à effectuer une migration non désirée, avec de nouveaux achats de licences." ●



AVIS D'EXPERT

"L'absence de structure fédératrice"

La poussée de l'Open Source dans les collectivités tient essentiellement à deux facteurs. D'abord la gratuité. C'est certes un message en grande partie erroné – l'économie d'une migration depuis Office vers une suite bureautique libre ne se limite pas à une comparaison des coûts de licences –, mais il est bien perçu par les élus et les directions générales. Ensuite, la volonté des DSI de mettre en place des solutions d'infrastructure (sites Web, intranet-extranet ou téléprocédures) avec des logiciels libres. Sur ces applications, des solutions libres existent. La vraie difficulté pour les collectivités consiste à trouver la structure

fédératrice qui puisse coordonner les besoins de cette communauté. Aujourd'hui des initiatives se mettent en place, mais sur des applicatifs particuliers. L'équivalent d'un PGI libre pour les collectivités territoriales n'est donc pas à l'ordre du jour : les collectivités se trouvent face à une multitude de petits applicatifs séparés les uns des autres. Elles peuvent certes réaliser les ponts entre ces applicatifs, mais est-ce réellement leur vocation ? D'autre part, elles ne possèdent pas les compétences nécessaires pour prendre ces développements en charge et ont donc recours aux SSII.

PROPOS RECUEILLIS PAR
REYNALD FLÉCHAUX



Bernard Meliet, directeur secteur public et collectivités du cabinet Mazars

HUIT ÉTAPES POUR MIGRER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

1 Définir la raison du choix de l'Open Source,

en associant les décideurs. Selon qu'il s'agit de réduire les coûts ou de supprimer la dépendance à un fournisseur, la démarche ne sera pas la même.

2 Faire un inventaire du parc,

sur le plan technique (configuration des postes), des usages (utilisation élémentaire ou applications métier), des données (emplacement, mode d'accès). Identifier les différents profils d'utilisateurs.

3 Définir des standards d'échange de documents.

Eviter les formats .doc (Word) ou .ppt (PowerPoint) systématiques. Privilégier le format pdf (Acrobat) pour les documents destinés à des partenaires extérieurs et XML pour les applications métier.

4 Préparer la migration.

Fabriquer une image de la configuration bureautique standard (master), créer un kit ... / ...

Zoom Bureautique : beaucoup

Pour réaliser des économies et gagner leur indépendance vis-à-vis de Microsoft, les collectivités s'engagent dans la voie de la bureautique Open Source. Avec des obstacles techniques, et surtout humains, à surmonter.

Ville de Paris, Communauté urbaine de Lille, Ville de Dijon, conseil général du Val-d'Oise... Les collectivités territoriales engagées dans une réflexion sur la migration de la bureautique vers l'Open Source ne font plus exception. Mais rares sont celles qui ont franchi le pas. D'abord en raison des hésitations de Paris et de Munich, qui font figure de symboles. "Mais ce n'est que reculer pour mieux sauter", affirment les directions informatiques.

Presque systématiquement, c'est la recherche d'économies qui motive la décision. Et dans pratiquement tous les cas, c'est Microsoft Office qui est dans le collimateur. "Installer Microsoft Office

sur les 200 postes que nous sommes en train de renouveler aurait coûté 80 000 euros, après négociations avec l'éditeur", détaille Jacques Aumont, DSI de la Ville de Béziers. Un calcul qu'avait également effectué la Ville de Garges-lès-Gonesse (Val d'Oise) dès 2002 : "Dans le cadre de la modernisation de notre parc micro, il nous aurait fallu dépenser 150 000 euros pour réinstaller la suite bureautique de Microsoft", explique le DSI, Gilles Gauthier. D'autres collectivités voient également dans les suites alternatives "une façon de reprendre en main l'informatique". En clair, de ne plus être dépendant de Microsoft.

Quel que soit l'objectif, mesurer la faisabilité du projet avant d'entamer le pro-

A la mairie de Béziers, la moitié des 400 postes qui vont migrer vers Windows XP dans les deux prochaines années basculeront vers Open Office.



de réflexions, peu d'actions

cessus est indispensable. Car l'opération pose un certain nombre de problèmes. D'abord techniques, essentiellement à cause de l'incompatibilité des formats, des fonctions avancées, des raccourcis clavier, etc. "Il faut éviter l'Open Source sur les postes où la bureautique est connectée à des progiciels métier", précise Daniel Rigault, président du Coter-Club, le club des responsables informatiques de collectivités territoriales. D'abord parce que l'interfaçage nécessite des compétences spécifiques et peut s'avérer complexe. Mais aussi pour éviter tout différend avec les éditeurs de progiciels encore nombreux à ne faire confiance qu'aux outils de Microsoft."

Jean-Jacques Melaine, responsable finances et informatique du Centre communal d'action sociale de la Ville de Cannes, prône plutôt le dialogue: "Pour régler les échanges avec le progiciel de GFI, nous avons conclu un partenariat avec l'éditeur, qui s'est engagé à apporter les modifications nécessaires". L'autre solution consiste à fonctionner en double bureautique, comme le préconise le DSI de Garges-lès-Gonesse, dont la moitié de la trentaine d'applications

métier ne sont pas compatibles avec les solutions Open Source. "Sur les postes concernés, Open Office s'ouvre par défaut, mais les applications métier continuent à accéder aux logiciels de la suite de Microsoft", explique Gilles Gauthier. On ne doit pas non plus oublier les problèmes de performances, complète Olivier Bérard, responsable conseil chez Uperto (groupe Devoteam): "Alors qu'en général, les solutions Open Source sont moins gourmandes en ressources que les produits commerciaux, ce n'est pas

vrai pour Open Office." Une mise à niveau des postes est généralement nécessaire pour éviter un rejet de la part des utilisateurs.

Car l'autre difficulté concerne les aspects humains. "Sans un accompagnement des utilisateurs, le risque d'échec est élevé", confirme Olivier Bérard. Dans un premier temps, il ne faut pas chercher à équiper 100% des postes: "En plus d'isoler les services utilisant des progiciels spécifiques, il faut définir des profils d'utilisateurs en tenant compte de l'expérience des personnes, de leur situation géographique..." Ce qui rend le projet beaucoup plus compliqué dans les grandes villes, qui ont des parcs importants, des postes éparpillés, des métiers très divers, un SI complexe, des utilisateurs parfois très avertis. "Il est indispensable de tout mettre en œuvre pour accompagner les utilisateurs: communication, séances de formation, assistance, etc.", confirme Jacques Aumont. Cela pour éviter tout rejet motivé par d'autres facteurs que des problèmes techniques." ●

THIERRY PARISOT

QUELQUES MIGRATIONS

- Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise): passage de 300 PC à Open Office (d'abord Star Office) en trente mois;
- Centre d'action sociale de Cannes (Alpes-Maritimes): 20 PC sous Star Office depuis 2001, tout le parc (60 PC) sous Open Office en 2005-2006;
- Béziers (Hérault), migration de 200 PC vers Open Office d'ici à la fin de 2005 (dix PC ont déjà basculé).

... / ...

d'accompagnement, fabriquer les nouveaux modèles de documents, etc.

5 Lancer un plan de communication et de formation.

Prendre un soin particulier à former les utilisateurs leader ou ceux qui utilisent les logiciels de façon poussée.

6 Organiser l'accompagnement des utilisateurs.

avec trois types d'actions: choisir un utilisateur leader ou référent dans chaque service pour répondre aux questions les plus courantes, créer des fiches support, monter une cellule de support temporaire (pour 3 ou 4 mois) pour les problèmes pointus.

7 Installer la nouvelle suite,

sans modifier l'existant. Ce mode de fonctionnement laissera aux utilisateurs le temps de basculer à leur rythme dans le nouvel environnement.

8 Arrêter la suite bureautique propriétaire.

Pic de sollicitations pour la cellule de support, avec des questions relativement compliquées, notamment de la part des utilisateurs les moins perfectionnés.

Offre Les SSI généralistes concurrencent les spécialistes

Pas facile d'identifier la société la plus à même de mettre en œuvre de bout en bout une solution Open Source. D'autant que les acteurs traditionnels des services s'attaquent aujourd'hui à ce marché.

Pas de doute, la demande de solutions Open Source est là. Mais quid de l'offre ? En effet, si les DSI des collectivités territoriales affichent souvent leur goût pour le logiciel libre, ils doivent encore identifier le fournisseur le plus à même de bâtir, de déployer et de maintenir la solution qu'ils envisagent. Or, selon une étude du cabinet Forrester sur l'Open Source en Europe (juin 2004), "peu de sociétés de services sont capables de fournir un service de bout en bout sur un projet Open Source. Sélectionner un fournisseur s'avère donc critique".

Naturellement, sur ce type de projet, les regards se tournent d'abord vers les spécialistes : les SSSL (sociétés de services en logiciels libres). Mais il en existe environ 170 en France ! La plupart de petite taille. Selon Forrester, une poignée d'entre elles ont atteint une "masse critique", soit de 30 à 60 personnes : Alcôve, Nuxeo, IdealX, Linagora et Open Wide. Et sont désormais en mesure de participer à des projets d'envergure. A condition toutefois que ces derniers fassent appel à des compétences qu'elles possèdent. Certaines ont en effet choisi de se spécialiser sur un domaine technologique, comme Nuxeo, essentiellement présent sur la gestion de contenu. Autre spécificité, celle d'IdealX, qui se positionne comme un éditeur Open Source, et propose des briques technologiques libres regroupées dans des solutions prêtes à l'emploi. Une approche critiquée parce qu'elle recréerait la dépendance vis-à-vis du fournisseur que le lo-

LES SERVICES OPEN SOURCE EN EUROPE

	Niveau d'expertise (*)	Applications métier	Outils de développement	Intégration	Bases de données	Systèmes d'exploitation	Infrastructure Web	Sécurité
LES GÉNÉRALISTES								
Alcôve	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
IdealX	4	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Linagora	4	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Open Wide	4	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Red Hat	4	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
LES ACTEURS GLOBAUX								
Atos Origin	2	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Bull	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Capgemini	1	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
EDS	2	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
IBM	3	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non
LogicaCMG	1	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

(*) Expertise : de 1 (faible) à 4 (élevé)

giciel libre est censé abolir. "Les SSSL n'ont pas vocation à faire du package logiciel. Nous sommes les compétiteurs des éditeurs et, dans notre optique, la mutualisation des développements doit s'opérer du côté des clients", explique Alexandre Zapolsky, PDG de Linagora.

Les SSSL bientôt absorbées ?

Au-delà de ces spécialistes, l'opportunité que représente le développement de l'Open Source, particulièrement dans le secteur public, a attiré les grands intégrateurs. Au niveau européen, Bull revendique ainsi 250 spécialistes, Atos Origin 150, IBM 200, Capgemini 50. Ces grands noms interviennent souvent sur

les gros contrats, comme premier contractant, assurant la gestion de projets et l'intégration des briques Open Source à l'existant. Quitte à sous-traiter les développements libres aux spécialistes. "Au-dessus de 500 000 euros, nous travaillons souvent en partenariat avec un autre acteur des services", explique ainsi Alexandre Zapolsky.

Pour le PDG de la SSSL, les bataillons de spécialistes du libre qu'annoncent les grands du service masquent toutefois des compétences de niveau très variable. Selon lui, Bull, par exemple, ne compterait qu'une vingtaine de réels spécialistes du libre, ces derniers n'étant d'ailleurs pas regroupés dans une structure spécifique. "Les grandes SSI vont, à terme, en-

glober certaines SSSL. Mais dans des structures dédiées à l'Open Source. Nous avons déjà eu des propositions de rachat", reprend Alexandre Zapolsky.

Enfin, des acteurs de taille moyenne, comme Unilog, Devoteam ou Euriware, voient dans le logiciel libre une opportunité de se différencier. "Les grands du service peinent à s'adapter rapidement à la demande et les SSSL restent des structures de trop petite taille pour de nombreux projets", explique Pascal Petit, directeur général et cofondateur de Net2S, qui cherche à se développer sur ce créneau dans l'Hexagone après des projets gagnés aux Etats-Unis et surtout en Grande-Bretagne. ●

REYNALD FLÉCHAUX

TOUTE L'INFO POUR MIEUX COMPRENDRE sur le mondeinformatique.fr

Chaque semaine les dossiers du Monde Informatique sont archivés et disponibles au format pdf



S'INFORMER AVEC LE MONDE INFORMATIQUE